

Développement et renforcement de nos syndicats

Assemblée Générale des adhérents

de l'Union Départementale Force-Ouvrière d'Eure et Loir.



Rendez-vous le Vendredi 2 octobre 2026 à 14h. Salle commune.

Chers Camarades,

Augmentation de la charge de travail, suppression de lits à l'hôpital, gel des salaires, NAO inacceptables, fermetures de classes et casse de la Sécu ... certes certes, mais vous le constaterez dans ces lignes ; les salariés ne restent pas l'arme au pied ! Au contraire, partout la mobilisation est en cours. Dans l'industrie, dans le transport, dans l'enseignement ou encore dans l'action sociale, les camarades se battent, y compris par la grève, pour défendre leurs conditions de travail et avant tout leur salaire !

Ce n'est pas un hasard si les adhésions augmentent, les salariés reconnaissent le syndicat qui se bat pour leurs revendications.

Et cela nous arrange, car, en effet, que ce soit dans le privé (CSE) ou dans le public nous entrons dans une période de fort renouvellement de notre

représentativité ! De ce point de vue ces combats sont de bon augure pour la préparation de nos élections professionnelles. Nous sommes convaincus que c'est bien la défense des revendications, là où nous sommes, dans nos ateliers ou dans nos services, qui nous permettra de renforcer nos positions et de développer nos syndicats !

C'est de cela dont nous vous proposons de discuter, lors de notre assemblée générale des adhérents, qui se tiendra le vendredi 2 octobre 2026 à partir de 14h, en présence d'un représentant de la confédération. Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour assurer le succès de cette discussion en prenant dès à présent les dispositions nécessaires à votre indispensable présence !

Amitiés,

Olivier Aubry

Industrie.**Grève chez B-Braun à Nogent le Rotrou.**

« **90 % de la production a cessé le travail** », La camarade Virginie, déléguée syndicale centrale FO B-Braun est ainsi citée par le journal « l'action » du 4 juin dernier.

90% de grévistes pour demander une meilleure redistribution des bénéfices pour les salariés ! « *Chaque salarié a déjà perdu 1000 € sur la prime d'investissement !* » explique le camarade Jimmy (Syndicat FO B-Braun). Et cela dans un contexte où les salariés sont soumis à une « **charge de travail démentielle** » précise le syndicat FO.





Communiqué du syndicat FO Sophartex. Vernouillet.

Le jeudi 25 juin dernier, nous avons été nombreux à répondre à l'appel au débrayage lancé par notre organisation syndicale FO. Cette mobilisation, qui a touché l'ensemble des équipes de nuit, du matin et de l'après-midi, a permis de démontrer avec force notre détermination commune face à la situation actuelle de l'entreprise.

Nous tenons à dire l'importance de cette unité. La presse locale s'est d'ailleurs fait l'écho de cette colère légitime, soulignant les enjeux auxquels nous faisons face depuis le rachat de l'entreprise par le groupe Bluewolf.

Point sur nos revendications portant des demandes claires et indispensables à la reconnaissance de notre travail :

- Une augmentation générale des salaires de 5 % avec effet rétroactif au 1er janvier 2026.
- Le paiement des temps de pause, tel que stipulé par la convention collective pharmaceutique.
- La rémunération des temps d'habillage et de déshabillage.
- L'indemnisation intégrale des arrêts maladie.
- La fin des pratiques de promotion arbitraires et le réexamen des classifications.
- L'amélioration de l'organisation du travail, notamment le déplacement des pointeuses avant les vestiaires.

État des échanges avec la Direction :

Suite à ce mouvement, une rencontre a été organisée avec la Direction afin de porter officiellement nos revendications à sa table. À ce stade, nous pouvons vous confirmer que la Direction a pris connaissance de l'ensemble de nos points de blocage.

Nous avons convenu d'attendre un retour formel de leur part. La Direction s'est engagée à nous transmettre une réponse définitive d'ici la fin du mois de juillet 2026.

Nous restons extrêmement vigilants. La fermeté dont nous avons fait preuve jeudi dernier devra, si nécessaire, être reconduite selon la teneur de la réponse qui nous sera apportée.

Nous vous tiendrons informés sans délai dès que nous aurons reçu les propositions de la Direction. Restons unis, organisés et déterminés pour faire valoir nos droits.

Syndicalement, l'équipe syndicale FO Sophartex Vernouillet !

Le 28 juin 2026.

Les salariés de Sophartex sont en colère

Les salariés de Sophartex, entreprise de façonnage de médicaments, ont observé jeudi un mouvement de débrayage à l'appel de FO.



Les salariés ont débrayé pendant deux heures.

Les salariés de Sophartex, entreprise de Vernouillet spécialisée dans le façonnage de médicaments, sont en colère. Une soixantaine d'entre eux (équipe après équipe) a répondu jeudi à un appel à un débrayage de deux heures, lancé par le syndicat FO. L'entreprise, qui a été rachetée en 2025 par le groupe Bluewolf, est aujourd'hui connue sous le nom commercial Méribel. « Il y a cette année 420 salariés contre 380 l'an passé. Mais les problèmes sont toujours les mêmes », observe un salarié en plein débrayage.

Ces salariés réclament une augmentation de salaires de 5 %. « Mais on veut surtout que la direction paie les temps de pause comme le stipule la convention collective pharmaceutique, que les temps d'habillage et de déshabillage soient payés et que les arrêts maladie soient intégralement indemnisés. On veut plus de reconnaissance ».

Contactée jeudi et vendredi, la direction de l'entreprise a indiqué qu'elle ne souhaitait pas s'exprimer sur ce mouvement de débrayage. ● PASCALE

ROUCHAUD



Bulletin mensuel d'information de
l'activité des syndicats de l'Union
départementale
Force Ouvrière d'Eure et Loir

Communiqué du syndicat FO Cordon électronique.

Une mobilisation historique : plus de
66 % des salariés en CDI et plus de 84
% des salariés de production
mobilisés

Le débrayage organisé ce jour à l'appel
de Force Ouvrière a connu une

mobilisation particulièrement importante, illustrant le profond mécontentement des salariés face à l'absence de réponses concrètes de la direction.

Sur un effectif de 48 salariés en CDI, 32 salariés ont participé au mouvement, soit un taux de participation de 66,7 %. Si l'on considère uniquement les salariés de production, en excluant les 10 cadres et responsables, la mobilisation atteint 84,2 %, un niveau qui témoigne d'une adhésion très forte aux revendications portées par les salariés.

Depuis plusieurs mois, les équipes alertent sur une dégradation de leurs conditions de travail. Les exigences augmentent, les responsabilités s'accumulent, les compétences évoluent, mais cette implication ne s'accompagne ni d'une reconnaissance salariale, ni d'une évolution des classifications correspondant aux fonctions réellement exercées.

À travers cette mobilisation, les salariés demandent notamment :

- * une revalorisation des salaires ;
- * une mise à jour des classifications en adéquation avec les missions exercées ;
- * une amélioration des conditions de travail ;
- * une véritable reconnaissance de leur expérience, de leurs compétences et des responsabilités assumées au quotidien ;
- * un dialogue social sincère, débouchant sur des décisions concrètes.

Ce mouvement n'a pas vocation à opposer les salariés à leur entreprise. Il traduit avant tout une volonté d'être entendus et respectés. Les salariés restent attachés à leur travail et à l'avenir de leur entreprise, mais ils attendent désormais des engagements clairs et des actes.

La très forte participation observée aujourd'hui démontre que les revendications exprimées ne sont pas isolées mais largement partagées au sein des équipes de production.

FM Logistic

Grève contre la fermeture du site et pour le maintien des emplois !



DU COLLECTIF !

FORCE OUVRIÈRE
APPEL À LA
GRÈVE !
TOUS MOBILISÉS !

Face au mépris de la direction et au projet de fermeture de notre site,
nous refusons de rester spectateurs.

Force Ouvrière appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser
pour défendre nos emplois, nos droits et notre avenir.



NOS REVENDICATIONS :

-  **LE RETRAIT DU PROJET DE FERMETURE DU SITE.**
-  **DE VÉRITABLES NÉGOCIATIONS DANS LE RESPECT DES SALARIÉS.**
-  **DES GARANTIES CONCRÈTES POUR CHAQUE SALARIÉ, SANS SACRIFICE NI PSE AU RABAIS.**
-  **LE RESPECT DU TRAVAIL ET DE L'ENGAGEMENT DE TOUS.**

Notre mobilisation est indispensable.
Plus nous serons nombreux, plus notre voix portera.

Face à la fermeture de leur site, des employés de FM Logistic en grève

Faisant face à un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et à la fermeture de leur entrepôt à Vernouillet malgré la construction d'un autre site dans la commune, plusieurs employés de FM Logistic sont en grève depuis mercredi. Ils bloquent l'accès à l'entrepôt.

CAMIL IOOS
camil.ioos@centrefrance.com

Depuis mercredi 1er juillet, l'organisation syndicale Force Ouvrière a déclenché un mouvement de grève à l'entrepôt de FM Logistic, à Vernouillet, qui emploie 13 employés spécialisés dans le transport de produits pharmaceutiques. « Ce mouvement est motivé par notre opposition au projet de fermeture du site ainsi qu'au projet de licenciement collectif. Il fait également suite à l'absence de réponses satisfaisantes à nos revendications formulées au cours des différentes réunions de négociation. Notre volonté demeure de parvenir à une issue favorable par le dialogue. Toutefois, en l'absence d'avancées significatives, ce mouvement de grève sera reconduit jusqu'à l'obtention de propositions répondant aux attentes légitimes des salariés », défend Michaël Massot, délégué syndical Force Ouvrière.

Les camions empêchés de rentrer

Ce jeudi, des palettes étaient installées devant l'entrée de l'entrepôt pour bloquer l'accès aux camions. Pour certains des grévistes, « c'est ma première grève en 37 ans de carrière ici... » Les camions, comme celui venu de l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, ne peuvent entrer. Et les salariés ne comprennent pas le traitement qui leur est réservé. « On a déjà perdu la convention collective pharmaceutique pour devenir transports. On perd les emplois petit à



Des employés de FM Logistic, ici accompagnés par Dominique Maillot (deuxième à gauche), bloquent l'accès à l'entrepôt depuis mercredi. PHOTO C.I.

petit. Et là, on veut nous fermer », complète un autre gréviste.

« Nous entendons l'inquiétude de nos collaborateurs dont le projet de fermeture du site de Dreux a été présenté aux représentants du personnel réunis en CSE en mars dernier », répond pour sa part Emmeline Jacob, en charge des relations presse de FM Logistic. « Ce projet étant lié au défaut de perspectives commerciales sérieuses et durables. Ouvert en 2012, le site de 10.500 m² est spécialisé dans la logistique pharmaceutique et emploie 13 collaborateurs en CDI. »

Des licenciements malgré la construction d'un autre site

Et la chargée des relations presse de l'entreprise de poursuivre : « Faute de développement commercial, la

fermeture du site pourrait avoir lieu au quatrième trimestre 2026. Dans ce contexte, FM Logistic s'engage à travailler avec le CSE et les représentants du personnel pour accompagner les collaborateurs du site à mettre tout en œuvre pour minimiser l'impact sur l'emploi et favoriser le reclassement des salariés, notamment en son sein. Près de 300 postes en CDI sont à pourvoir chez FM Logistic en France. »

Ce constat, les grévistes ne l'acceptent pas. « C'est incompréhensible quand ils annoncent l'embauche de 230 personnes sur un site en pleine construction... », poursuit Michaël Massot, faisant référence à la construction, actée il y a un an et demi, d'une plateforme sur la zone d'activités Porte Sud à Vernouillet. Celle-ci devait justement ouvrir au deuxième trimestre 2026. Elle est pour l'heure encore en travaux. « Résultat, cela promet des emplois juste à côté mais nous, on veut nous licencier ou nous faire bouger. Il suffirait d'attendre pour être replacé à la plateforme nouvellement créée pourtant... »

Dominique Maillot, secrétaire de l'union locale FO de Dreux, présent sur place, souhaite « la suppression du PSE et le transfert sur le nouveau site flambant neuf des salariés ». Néanmoins, le syndicaliste s'interroge tout de même sur ce site, toujours en construction. « J'espère que nous n'aurons pas le droit à un autre Loiselet ». Les grévistes ont en tout cas promis de « ne rien lâcher » alors que les négociations avec la direction de FM Logistic se poursuivent. ●

Action Sociale**Syndicat FO – SADS Auxi'life.**

Dans le cadre d'un appel national à la grève pour défendre les conditions de travail et l'augmentation des salaires, les camarades de l'action sociale se sont mobilisés le 26 mai dernier. Dreux, Chartres, Nogent-le-Rotrou ou Châteaudun, pour répondre aux difficultés de déplacement, dues aux salaires trop bas, 4 lieux de rassemblement étaient prévus !



Une grève particulièrement suivie en Eure et Loir (Photo) malgré les difficultés importantes pour se rassembler. Cela démontre clairement la volonté de se battre exprimée par les salariés.



Bulletin mensuel d'information de
l'activité des syndicats de l'Union
départementale
Force Ouvrière d'Eure et Loir

Services Publics – Enseignement.



Snudi 28 (*instituteurs*) UNION LOCALE DE DREUX

Fermetures de classes et situation à St Exupéry : Bilan d'une mobilisation unie

Lors du CDEN du 7 avril, FO a appelé à la mobilisation les parents, enseignants, élus contre les mesures de carte scolaire marquée par l'annonce de 38 fermetures de classes et la reconduction de la situation intolérable faite aux enseignants de l'école St Exupéry qui subissent les conséquences sur tous les plans du refus invraisemblable de classement en REP + de l'école élémentaire... alors que la maternelle est classée REP+ depuis plus de 10 ans !!

Bien que seule FO ait appelé, un certain nombre d'écoles se sont retrouvées devant le CDEN pour exiger l'annulation des fermetures de classes. Notamment des écoles de Dreux où les parents et enseignants s'étaient fortement mobilisés

Dans la continuité de ce rassemblement, le 12 mai, à Dreux, à l'appel du SNUDI-FO, de la CGT Educ, des Unions Locales FO et CGT, une assemblée locale rassemblait des délégations des écoles Jean Zay, Chaudon, St Martin, St Lubin des Joncherets, rejoints par la suite par St Exupéry. Un appel était adopté à l'unanimité pour un rassemblement à la Sous-Préfecture le 2 juin

Le 2 juin, une quarantaine de parents et d'enseignants, avec les syndicats FO et CGT se rassemblaient à la sous-préfecture.... qui refusait de les recevoir en renvoyant à une audience à Chartres à l'Inspection d'Académie le lendemain soir et seulement 3 personnes.... Conscients de cette tentative de division, l'assemblée désignait 3 délégués (1 représentant syndical, une enseignante, un parent d'élève)

pour porter les revendications de toutes les écoles de manière indivisible

3 juin : Cette délégation était accueillie fraîchement avec cette formule : « *c'est quoi cette histoire de Sous-préfecture ? D'assemblées générale sur les trottoirs ? de délégués désignés ? ... Vous ne respectez pas les règles du dialogue social.* » SIC.... Toutes les fermetures étaient maintenues même si la députée de la circonscription avait soutenu l'initiative et les revendications en se faisant représenter au rassemblement

Les personnels avec FO maintenaient les revendications et appelaient à une nouvelle délégation à la sous-préfecture 15 juin. Une délégation était finalement longuement reçue par le Sous-Préfet qui déclarait les revendications et préoccupations justifiées. Il s'engageait à intervenir auprès de l'Inspection d'Académie et du Préfet, avant le groupe de travail sur la carte scolaire du jeudi suivant.

Jeudi, 18 juin les services du ministère de l'Education Nationale informaient de la visite du ministre en Eure et Loir et que, à cette occasion, une délégation de FO serait reçue. Une délégation est constituée à la hâte.

Vendredi 19 juin à 13h30, une délégation composée d'une enseignante de St Exupéry, une de St Martin, une parent-e d'élève de St Lubin des Jts, une représentante du SNUDI-FO, un représentant de l'Union Locale FO de Dreux était reçue par un représentant du cabinet du ministre et par le DASEN.

St EXUPERY :

La déléguée a décrit la situation : « école la plus pauvre du département. La plus mal classée de France dans l'indice IPS. Maternelle REP+ et pas l'Elémentaire ! Aucun respect de travail égal salaire égal. Les mêmes familles, les mêmes enfants, le même groupe scolaire ... depuis 2014 j'ai perçu 23.332 euros de moins que ma collègue en maternelle ! L'école craque. 8 départs cette année. 2 démissions de l'Education nationale. »

Représentant du ministre : « je partage votre analyse. Cette situation est aberrante. Mais il n'y aura aucune réunion sur ce sujet cette année. Les élections sont dans un an. Ce serait préempter le débat démocratique »

Représentant Union Locale FO : « ce qui est « préempté » la démocratie c'est maintenir ces conditions pour les familles ouvrières et pour le personnel depuis 12 ans ! C'est ne pas respecter le principe républicain : « a travail égal, salaire égal ». Pour d'autres budgets et dépenses le gouvernement ne s'embarasse pas de l'échéance électorale pour dépenser sans compter. IL faut trouver une solution »

Représentante FO : « Normalement la carte des REP+ est revue tous les 5 ans . C'est la loi. Les élections, c'est trop commode. Il y avait 3 occasions de rétablir la situation. »

Le DASEN s'engage, avec l'accord du ministre, à dégager les moyens pour aboutir à une « symétrie de traitement » entre les enseignants REP+

Question : « quand ? Nous demandons que ces mesures soient prises dès juillet. »

Réponse : « le plus vite possible. Je vous écrirai très rapidement à ce sujet. C'est une **mesure dérogatoire** que je prends **en attente de la régularisation de la situation** »

St MARTIN

La déléguée a exposé la situation : « Menace de fermeture et donc perte de moyens de direction d'école. Ecole de centre-ville certes mais à Dreux le centre-ville ressemble de plus en plus aux plateaux. Les familles CSP+ s'enfuient vers l'école privée largement financée. »

Réponse DASEN : « j'ai tenu compte de vos arguments. **La décharge de direction est maintenue même** si la classe ferme. Par ailleurs, **la fermeture n'est pas actée définitivement**. On verra les effectifs à la rentrée. La fermeture est donc conditionnelle et les perspectives semblent positives pour la rentrée pour le maintien. »

Remarque SNUDI-FO : « cette ouverture conditionnelle met toutefois l'équipe dans une situation inconfortable, en devant envisager deux fonctionnements pour la rentrée. »

St LUBIN

Exposé de la situation. « Manœuvres du maire pour faire chuter les effectifs d'une école pour tout concentrer sur l'autre dans le but de récupérer les locaux et fusionner les écoles »

Réponse DASEN : « je vous confirme **qu'il n'y aura pas de 2eme fermeture de classe** sur cette école ; »

Pour conclure le représentant du ministre a affirmé : « la baisse démographique d'ampleur prévue dans les années qui viennent va redessiner tout le paysage scolaire du premier comme du second degré »

SNUDI-FO : « si baisse démographique il y a, ce devrait être une opportunité pour faire baisser les effectifs, pas un prétexte pour fermer des écoles ou des établissements »

La délégation, réunie au sortir de cet entretien, soumet ses réflexions à toutes et tous

1/ notre unité et notre détermination a payé. Nous enregistrons des résultats importants même si ce n'est pas tout ce que nous voulions. Il faut rester vigilant

2/ Si nous n'avions pas été organisés avec le syndicat rien n'aurait été obtenu même si après coup ils nous disent que tout était, bien évidemment, prévu !

3/ Faire connaître à tous les enseignants du département et tous les syndicats et travailleurs sur Dreux et la région les éléments de ce combat pour contribuer à l'organisation du combat sur les revendications et pour l'unité

Écoles

Des parents sont reçus aujourd'hui à Chartres

Une quarantaine de personnes s'est rassemblée hier après-midi devant la sous-préfecture de Dreux pour dénoncer des fermetures de classes. Une délégation sera reçue par les services de l'inspection ce mercredi, à Chartres.

PASCALE ROUCHAUD
pascal.rouchaud@cefrfranca.com

Faible mobilisation, mais détermination intacte. Une quarantaine de personnes s'est retrouvée, hier, devant la sous-préfecture de Dreux, pour protester contre des fermetures de classes à la rentrée prochaine dans quatre écoles de Dreux et du drouais : Saint-Martin et Jean-Zay maternelle à Dreux, école du bourg à Saint-Lubin-des-Joncherets et école de Chaudon. Les enseignants et les parents d'élèves de ces écoles, soutenus par les unions locales FO et CGT et le SNUJ-FI-FO et la CGT Éducation 28, avaient demandé à être reçus par le sous-préfet de Dreux.

« Ces fermetures auront des conséquences sur les familles, salariés et communes de Dreux et du drouais »

Le sous-préfet a transmis cette demande aux services départementaux de l'Éducation nationale. Finalement, le directeur des services académiques recevra ce mercredi 3 juin une délégation de trois personnes dans ses bureaux à Chartres.



Devant la sous-préfecture, les manifestants étaient peu nombreux, mais très déterminés.

Même s'ils auraient préféré une délégation plus nombreuse (au moins quatre personnes pour quatre écoles), les manifestants présents ont accepté cette audience. Les personnes, qui feront partie de la délégation, s'engagent à évoquer les problèmes de toutes les écoles.

Soutien de poids

Mais, les parents, les enseignants et les syndicalistes n'en démordent pas : « Ces fermetures vont avoir des conséquences sur les familles, salariés et communes de Dreux et du drouais ». Ils vont demander une nouvelle audience au sous-préfet de Dreux, le lundi 15 juin, trois jours avant une

nouvelle réunion de travail sur la carte scolaire.

Les manifestants ont reçu hier un soutien de poids. La députée de Dreux Christelle Minard ne pouvait pas être présente au rassemblement. Elle a été représentée par Isabelle Calmels, sa collaboratrice parlementaire. « La députée a demandé une audience au rectorat et aux services départementaux de l'Éducation nationale. » La députée doit aussi remettre un courrier aujourd'hui au ministre de l'Éducation Nationale. Cette lettre concerne les fermetures de classe annoncées et les statuts de REP et REP Plus de certaines écoles du Drouais. ●



Bulletin mensuel d'information de
l'activité des syndicats de l'Union
départementale
Force Ouvrière d'Eure et Loir



Communiqué Unitaire des Organisations Syndicales signataires :

NON A LA VENTE DE LA VILLA EOLE

Les Organisations syndicales signataires apprennent que la municipalité de Mainvilliers entend vendre la Villa Eole de Carolles en Normandie. Ce centre d'éducation et de vacances fut acquis en 1959 pour permettre aux enfants des familles les moins favorisées de découvrir le milieu maritime.

Elles constatent que les conditions faites aux travailleurs aujourd'hui ne leur permettent pas plus facilement qu'en 1959 d'emmener leurs enfants en séjour au bord de la mer. Un enfant sur 2 ne part plus en vacances. Ainsi, les arguments qui ont prévalu à l'achat de la Villa Eole en 1959, défendent encore aujourd'hui son maintien dans le domaine public au service de l'instruction de nos enfants. La Villa Eole constitue un outil essentiel d'accès aux vacances, aux loisirs et à l'éducation populaire pour tous les enfants de Mainvilliers et du département. De nombreuses écoles d'Eure et Loir y organisent chaque année des classes de découvertes, elles doivent pouvoir continuer de la faire !

Les Organisations syndicales signataires d'Eure et Loir exigent le maintien du centre de vacances Villa Eole de Carolles et s'adressent par la présente à la municipalité de Mainvilliers pour qu'elle garantisse sa pérennité en annulant la vente et en reconduisant la convention de délégation de gestion qui garantit l'activité du centre.

Elles proposent aux enseignants, aux parents des élèves des écoles d'Eure et loir de signer massivement la présente pétition :

Chartres, le 22 juin 2026.

NON A LA VENTE DE LA VILLA EOLE

Nom - Prénom	Ville	Contact	Signature



Bulletin mensuel d'information de
l'activité des syndicats de l'Union
départementale
Force Ouvrière d'Eure et Loir

Vie de l'Union Départementale FO28.

Défense de la Sécu de 1945 !



Conseil CPAM 28 du 19 juin 2026.

Déclaration liminaire unitaire.

Monsieur le Président, Mme la Directrice,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,

Les organisations syndicales des salariés signataires et siégeant au conseil de la CPAM 28 ont entendu le discours introductif de Mme la Ministre lors de l'installation du Conseil le 6 mai dernier.

Elles tiennent à réaffirmer leur mandat et leur position en marquant leur total désaccord avec ce discours visant à organiser la confusion entre la Sécurité Sociale, caisse privée appartenant aux seuls assurés, d'une part, et les services publics de l'Etat d'autre part.

Cette confusion cherche à légitimer l'étatisation des financements de notre Sécurité Sociale par l'impôt et donc permettre au gouvernement d'allouer les moyens de la Sécurité Sociale à des fins autres que la protection des travailleurs tout au long de leur vie. C'est pourquoi les organisations syndicales des salariés signataires se sont battues et continuent de se battre contre la CGS !

Aussi, les organisations syndicales des salariés signataires rappellent que la Sécurité Sociale a été fondée sur la base du salaire **différé** et que de ce point de vue elle appartient aux travailleurs. Aussi, nous nous prononçons pour un retour à une gestion strictement paritaire et refusons toute immixtion de l'Etat. Cela implique un rejet de l'ONDAM et de toute politique visant à s'accaparer nos cotisations. Cela implique également la fin des exonérations patronales qui a elles seules recouvrent bien plus que les soi-disant 13 milliards de déficit de la branche santé.

Les organisations syndicales des salariés s'offusquent de la teneur culpabilisante du discours ; non les salariés ne sont pas des fraudeurs, non il n'y a pas d'arrêts abusifs. Elles rappellent que notre Sécurité Sociale repose sur le principe **« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins ! »**, que ces besoins sont déterminés par les médecins ou par un professionnel de santé dont le diagnostic doit se faire en toute indépendance. Il en va de la liberté des professionnels à exercer dans le strict respect du serment d'Hippocrate et donc de nos droits à recevoir la meilleure médecine. Nous réaffirmons donc notre opposition à la fusion du Service Médical, qui ne peut se faire qu'au détriment des assurés, de leurs médecins et des agents de la Sécurité Sociale.

Aussi, les organisations syndicales des salariés signataires se dresseront contre toute tentative d'introduire des politiques visant autre chose que la défense des intérêts des salariés et que la défense de notre Sécurité Sociale de 1945 fondatrice de notre modèle social.



Communiqué de Presse de la Commission Administrative de l'Union Départementale Force-Ouvrière d'Eure et Loir.

NON A LA VENTE DE LA VILLA EOLE

La Commission Administrative de l'Union Départementale FO d'Eure et Loir apprend que la municipalité de Mainvilliers entend vendre la Villa Eole de Carolles en Normandie. Ce centre d'éducation et de vacances fut acquis en 1959 pour permettre aux enfants des familles les moins favorisées de découvrir le milieu maritime.

La CA constate que les conditions faites aux travailleurs aujourd'hui ne leur permettent pas plus facilement qu'en 1959 d'emmener leurs enfants en séjour au bord de la mer. Un enfant sur 2 ne part plus en vacances. Ainsi, les arguments qui ont prévalu à l'achat de la Villa Eole en 1959, défendent encore aujourd'hui son maintien dans le domaine public au service de l'instruction de nos enfants. La Villa Eole constitue un outil essentiel d'accès aux vacances, aux loisirs et à l'éducation populaire pour tous les enfants de Mainvilliers et du département. De nombreuses écoles d'Eure et Loir y organisent chaque année des classes de découvertes, elles doivent pouvoir continuer de la faire !

La Commission Administrative de l'Union Départementale FO d'Eure et Loir exige le maintien du centre de vacances Villa Eole de Carolles.

Il appartient à la municipalité de Mainvilliers de garantir sa pérennité en annulant la vente et en reconduisant la convention de délégation de gestion qui garantit l'activité du centre.

La CA soutient le combat engagé par son syndicat SNUDI-FO 28 pour l'abandon de ce projet de vente.

Adopté à l'unanimité, le 18 juin 2026.



Le bureau de l'Union Départementale a décidé de mieux faire connaître la vie et le travail menés en son sein. Pour cela nous vous présenterons au fil des numéros de notre journal les camarades qui la font vivre. Bien évidemment, tout ce travail serait impossible sans l'appui de l'ensemble des camarades adhérents et de leurs syndicats.

Nous inaugurons cette série par la camarade Sandrine. Secrétaire administrative de l'UD, mais surtout militante et membre de la CA, elle représente, à la fois, l'histoire et l'organisation technique et quotidienne de l'UD. Elle est, depuis 20 ans au service des adhérents, un engagement au cœur de notre organisation syndicale.



Lorsque l'on évoque l'action syndicale, on pense souvent aux négociations, aux mobilisations ou aux représentants présents dans les entreprises et les administrations. Pourtant, derrière chaque dossier défendu, chaque formation organisée, chaque adhésion enregistrée ou chaque élection professionnelle préparée, il existe un travail quotidien, toujours discret mais indispensable : celui du secrétariat de l'Union départementale.... Qui est bien plus que de l'administratif !

Depuis maintenant vingt ans, j'ai la chance d'exercer cette mission au service de nos adhérents, de nos militants et de nos structures syndicales. Une fonction qui a profondément évolué au fil des réformes du droit et notamment du droit syndical. Mais elle repose toujours sur les mêmes valeurs : l'écoute, la disponibilité, la rigueur et l'engagement.

J'ai commencé mon activité militante et professionnelle auprès de Jacqueline Nalin, ensuite est arrivé Eric Jarry. Pendant 16 années nous avons travaillé ensemble, l'un avec l'autre, et depuis 2024, j'exerce auprès de notre nouveau secrétaire général Olivier Aubry, nous formons aussi un bon binôme, nous marchons dans le même sens, main dans la main dans l'intérêt des travailleurs et de nos camarades.

Chaque journée débute par l'accueil des salariés, des adhérents ou des militants. Certains viennent simplement chercher un renseignement ; d'autres franchissent notre porte dans des moments particulièrement difficiles : licenciement, harcèlement, conflit avec leur employeur, problème de carrière ou de rémunération. Derrière chaque appel téléphonique, derrière chaque dossier, il y a une personne, une histoire,

parfois beaucoup d'inquiétude. Être à leur écoute, les rassurer, leur apporter un premier niveau d'information, les aider à rédiger un courrier ou les orienter vers le bon interlocuteur constitue souvent la première étape de leur accompagnement.

Ce rôle au sein du bureau d'accueil est également celui d'un véritable relais entre les différents secteurs de notre organisation : secteur public, collectivités territoriales, santé, enseignement, fédérations, confédération ou service juridique. Mon travail consiste aussi à faire circuler l'information, faciliter les échanges et permettre à chacun de disposer des éléments nécessaires pour accompagner efficacement les salariés, par exemple en les orientant vers le bon syndicat.

Mais mon rôle ne s'arrête pas là : L'élaboration des stratégies syndicales se fait en équipe avec Sébastien et Olivier, mes 20 ans d'expérience y trouvent toute leur importance. Bien souvent, c'est aussi dans mon bureau que se construisent : une phase de négociation, la recherche de la meilleure solution... Autant d'étapes qui permettent souvent de débloquer des situations complexes avant même qu'elles ne prennent une ampleur plus grave.

Une part essentielle de mon activité consiste à répondre aux questions avec un appui juridique, également à assurer le suivi de nombreux dossiers, aider à la préparation des réunions, organiser les rendez-vous, respecter les échéances et coordonner les échanges entre les différents acteurs. Chaque dossier exige méthode, organisation et réactivité afin d'offrir aux militants les meilleures conditions pour exercer leur mandat.

Au fil des années, la gestion des adhérents est devenue un enjeu majeur. L'enregistrement des nouvelles adhésions, le suivi des cotisations, la mise à jour des informations et la qualité des données dans notre plateforme EFO participent directement au bon



**Bulletin mensuel d'information de
l'activité des syndicats de l'Union
départementale
Force Ouvrière d'Eure et Loir**

fonctionnement de notre organisation et à la protection de nos structures.

L'organisation des formations syndicales fait également partie intégrante de mon quotidien. Élaborer le calendrier des formations, gérer les inscriptions, effectuer les relances, réserver les salles, organiser la restauration et assurer le suivi administratif représentent un travail important. Former les militants, c'est leur donner les moyens de mieux défendre les salariés et de faire vivre notre organisation. J'anime d'ailleurs une formation consacrée à l'utilisation de la plateforme EFO afin d'accompagner les adhérents et les militants dans leur prise en main de l'outil, et ainsi, de leur permettre de gagner en autonomie.

Parmi les missions les plus exigeantes figurent également les élections professionnelles. Elles nécessitent une préparation minutieuse : accompagnement des syndicats, sections, constitution des listes de candidats, aide à la création des tracts, suivi des procès-verbaux, déclarations et désignations. Ce travail, souvent réalisé dans l'ombre, contribue pourtant directement à la représentativité de notre organisation.

Au-delà des aspects techniques, cette mission exige avant tout de grandes qualités humaines. Il faut savoir écouter sans juger, respecter une confidentialité absolue car les difficultés professionnelles entraînent bien souvent des répercussions sur la santé et la vie familiale, faire preuve de disponibilité, de diplomatie, d'organisation et de réactivité. Chaque journée est différente, chaque situation est unique, mais une constante demeure : être au service des adhérents et des

militants. Il n'est pas toujours facile d'être tour à tour déléguée syndicale, secrétaire, psychologue et parfois même assistante sociale.

Heureusement, il y a aussi de très belles satisfactions : lorsqu'une négociation permet d'obtenir des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail ou l'acquisition de nouveaux droits ; aussi lorsque nous organisons une manifestation départementale ou que nous partons à Paris pour une mobilisation nationale. Ces moments forts sont le fruit d'un important travail collectif, souvent préparé pendant des semaines.

Après vingt années passées au sein de notre Union départementale, je pense que personne ne peut douter combien cette fonction est essentielle au bon fonctionnement de notre organisation. Elle reste souvent peu visible, elle constitue pourtant un maillon indispensable de l'action syndicale. Derrière chaque militant, chaque représentant et chaque dossier défendu, il y a toute une organisation qui fonctionne grâce à l'investissement quotidien de nombreuses personnes.

C'est avec la même conviction qu'au premier jour que je poursuis cette mission, qui évolue sans cesse et se complexifie. Plus que jamais, je reste fidèle aux valeurs qui nous rassemblent : la solidarité, la défense des salariés, la proximité avec les adhérents, l'unité d'action et le service de notre organisation syndicale.

Vingt ans déjà... et toujours la même envie de m'investir, d'accompagner, d'écouter et de défendre celles et ceux qui font vivre notre organisation au quotidien.

Sandrine.

Elections Professionnelles.

Les syndicats FO du département, dans le privé comme dans le public, entrent dans une période de fort renouvellement des élus dans les instances (CSE – CSA) qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2027.

Aussi, pour de nombreux camarades, la campagne bat son plein....



*Les copains du
GD 28 en plein
travail !*

... et pour d'autres les résultats sont déjà là.

Félicitations aux camarades de :

- La Fondation Chevallier Debeausse (Alluyes) : Les camarades présentent, pour la première fois, une liste et remportent 4 sièges sur les 5 !!
- Léo Pharma (Vernouillet) où les camarades renforcent leurs positions !
- Chartres Métropole énergie où FO conforte sa place.
- Chartres Traitement et Valorisation où FO s'installe pour la première fois !
- DOMUSVI, les Jardins d'Automne (Nogent-le-Phaye) où FO maintient sa position.

AFOC 28 – Défense des intérêts des locataires.

Tous les camarades de l'AFOC 28 sont, depuis des semaines déjà, dans la campagne pour les élections des représentants FO des locataires auprès des différents bayeurs du département. C'est un travail colossal pour établir les listes.

C'est une campagne primordiale pour FO. En effet la question du logement (loyers, charges énergies, eau, téléphonie) est une question de tout premier point pour les travailleurs. Elle est le plus gros poste de dépense pour les foyers. L'augmentation des loyers dans un contexte de stagnation des salaires met en danger nombre de budgets familiaux. Pour FO, il est hors de question d'accepter les augmentations de loyer. Aussi, cette campagne est bien une campagne de défense des travailleurs et correspond à ce titre aux revendications portées par Force Ouvrière. Merci aux copains de l'AFOC 28 qui la mènent sans compter leur énergie.

Afoc en course pour les élections de représentants des locataires

L'Association Force Ouvrière des Consommateurs (Afoc), association de locataires, lance les élections de représentants à Habitat Drouais, qui doivent se tenir à la fin de l'année.

CAMIL IOOS
camil.ioos@centrefrance.com

En décembre, se dérouleront les élections des représentants des locataires. Habitat Drouais ne fait pas exception. Et cette année, l'Association Force Ouvrière des Consommateurs (Afoc) anticipe ces élections. « L'Afoc est déjà présente à l'Habitat Drouais et va présenter des candidats », confirme Jean-Paul Brunet, président de l'Afoc 28. De passage à Dreux pour une réunion à l'Habitat Drouais, Jean-Paul Brunet en a profité pour rencontrer certains des candidats.

Le vote électronique à partir du 15 novembre

« On espère faire un meilleur score que la dernière fois, qui était notre première participation. Nous étions trois associations, Famille de France, la CNL (Confédération nationale du logement) et nous. Nous avons eu le plus petit des trois résultats, mais nous démarrions. » Mais pour le président de l'Afoc 28, la vraie problématique se cache dans la participation. « Les gens ne votent pas. 7 à 8%



Jean-Paul Brunet (au centre, derrière) en compagnie de certains candidats à la future élection des représentants des locataires pour Habitat Drouais. PHOTO CAMIL IOOS

seulement des locataires votent. C'est très peu. Il faut donc se mobiliser pour que les gens s'impliquent et pour qu'on fasse également mieux ». Jean-Paul Brunet pointe du doigt le manque d'information concernant ces élections. Et parfois même, « le fait que les locataires ne sachent plus qui contacter ». Le vote se fait par électronique. « Une autre raison peut-être qui complique la vie pour certains locataires. » Le dépouillement aura lieu le 4 décembre. Le vote commence à partir du 15 novembre. « Pour l'Habitat Drouais,

il faut trouver 8 candidats. Et comme ce sont des listes paritaires, il faut trouver quatre hommes et quatre femmes. Or, contrairement à la politique, il est plus difficile de trouver des hommes pour les représentants des locataires ! ».

Des candidats qui suivent une petite formation à l'Afoc pour les former en termes juridiques notamment. « Quand ils sont en réunion, il faut qu'ils sachent de quoi ils parlent. Ils doivent être pointus en termes de droit. On ne peut pas faire n'importe quoi ! » ●

ELECTIONS Hlm 2026

**POUR L'AFOC
VOS PROBLEMES :
NOTRE COMBAT QUOTIDIEN !**

VOTEZ AFOC
ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES

**POUR UN
LOGEMENT DIGNE
ET ACCESSIBLE**

VOTEZ AFOC

AFOC 28
AFOC D'EURE ET LOIR
21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES
Tél : 02.37.91-94-83 Mail : afoc28000@gmail.com

Stop aux hausses injustifiées de loyer !

Des charges claires, pas de surprises !

Zéro tolérance pour l'insalubrité.

Un logement digne, c'est un droit.

AFOC
Logement*

*plus de 200 points de contact en France et en outre-mer.

Elections du 15 Novembre au 15 Décembre

AFOC 28
21 rue Grande Pierres Couvertes 28000 Chartres
Tél: 02 37 91 94 83 - E-mail: afoc28000@gmail.com

12 ASTUCES Ingénieuses

POUR RAFRAÎCHIR VOTRE LOGEMENT

AFOC 28 Vous informe
Maison et Union de Consommateurs

Des gestes simples pour garder
la maison au frais pendant la chaleur.



1 Fermez vos volets

Bloquez le soleil pendant
les grosses chaleurs.



2 Optimisez votre ventilateur

Placez un saladier de
glaçons devant.



3 Trempez un drap

dans l'eau froide et
suspendez-le à une
fenêtre



4 Utilisez VMC et hotte

Évacuez l'air chaud
et l'humidité.



5 Profitez de la fraîcheur de la nuit

Ouvrez les fenêtres,
puis refermez au réveil.



6 Cuisinez dehors si possible

Préférez le barbecue
au four.



7 Ne fermez pas toutes les portes

Laissez l'air circuler
dans le logement.



8 Choisissez des textiles adaptés

Privilégiez le coton et les
matières respirantes.



9 Rafraîchissez aussi votre corps

Boissons fraîches, linge humide
sur cou et poignets, vêtements
clairs.



10 Protégez votre lit de la chaleur

Bouteille d'eau congelée,
draps légèrement
humidifiés.



11 Remplacez les ampoules à incandescence

Elles dégagent beaucoup
de chaleur.



12 Pensez aux solutions durables

Film de survitrage, auvent,
arbre pour faire de l'ombre.

AFOC

AFOC 28
Maison et Union de Consommateurs

AFOC D'EURE ET LOIR

21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES
Tél : 02.37.91-94-83 Mail : afoc28000@gmail.com

AFOC 28
AFOC D'EURE ET LOIR
21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES
Tel : 02.37.91-94-83 Mail : afoc28000@gmail.com

Après les logements

« Passoires thermiques »



Voici les « Bouilloires
thermiques » !!!



Canicules à répétition, températures
insupportables dépassant les 30 °dans les
logements, nuits sans sommeil.

Absence d'isolation, fenêtres
mal protégées, ventilation
insuffisante, manques de volets
extérieurs, ou d'espaces
végétalisés....



Pour des millions de
locataires, le logement
devient une étuve dès
les premières chaleurs.

Il n'est plus acceptable que des
logements loués toute l'année
deviennent inhabitables plusieurs
semaines chaque année en été sans
qu'aucune obligations claires ne
soient imposées aux bailleurs.

AFOC DEMANDE :

aux Pouvoirs Publics et aux Bailleurs :

- l'intégration du confort d'été et d'hivers dans les critères de décence,
- Des obligations renforcées pour les bailleurs lors des rénovations,
- Des aides publiques conditionnées à une réelle protection contre les fortes chaleurs, et les grands froids,
- Le développement de protections solaires efficaces et de végétalisation des quartiers,
- Un accompagnement spécifique pour les locataires les plus fragiles,

Les locataires ne doivent pas payer
pour des bâtiments mal conçus ou
mal rénovés.

Les locataires n'ont pas à choisir entre
se chauffer l'hivers ou survivre l'été.
Le logement doit rester un lieu de
protection, et ne pas devenir un danger
sanitaire.